



# Les Rives du Lac\*\*\*

s'engagent dans la

## protection de l'environnement

L'environnement est aujourd'hui au cœur des préoccupations de chacun. Dès notre reprise du camping en juillet 2009, nous nous sommes engagés dans une démarche environnementale.

En 2012, nous nous sommes appuyés sur le référentiel de l'**Ecolabel européen des hébergements touristiques** afin de structurer et crédibiliser notre démarche. Ce label officiel est un signe de qualité environnementale certifié par l'**AFNOR Certification**® et valable à l'échelle européenne.



**Nous avons obtenu ce label en mai 2013, devenant ainsi le 5<sup>ème</sup> camping certifié de la région PACA, et le 53<sup>ème</sup> en France.**

Depuis 2009, de nombreuses actions en faveur de l'environnement ont été mises en place, notamment :

Réduction de la pollution

- **remplacement des détergents et détartrants chimiques** (entretien des sanitaires et du restaurant) par des produits à base d'huiles essentielles inoffensifs pour l'environnement et la santé ;
- mise en place d'un système automatisé de traitement de la piscine, permettant de **réduire les quantités de Chlore** ;
- valorisation des déchets recyclables accompagnée d'une politique de tri sélectif, au camping comme au restaurant. Le **compostage** a déjà permis de réduire les déchets du restaurant de 20%, et nous encourageons tous nos clients à participer, grâce à la distribution de seaux spécifiques consignés.
- **réduction des emballages** au restaurant et utilisation d'emballages recyclables uniquement.
- la proposition d'**acheminement gratuit entre le camping et la gare de Veynes** pour favoriser les transports en communs

## Réduction de la consommation énergétique

- Installation progressive d'un balisage photovoltaïque et utilisation d'ampoules basse consommation (classe A ou diodes) ;
- Approvisionnement en **électricité 100% d'origine renouvelable**, par contrat ;
- Location de **vélos électriques** rechargeables à l'énergie **solaire** ;
- Installation de **panneaux solaires** (70m<sup>2</sup>) destinés à produire de l'eau chaude pour les sanitaires. 75% de l'eau est chauffée grâce au soleil, et nous évitons le rejet dans l'atmosphère de plus de 8 tonnes de CO<sub>2</sub>. Ceci ne doit pas nous conduire au gaspillage ; en haute saison, il est nécessaire de recourir à une énergie complémentaire (gaz.) Et l'eau, chaude ou froide, reste une ressource précieuse dont il ne faut pas abuser.

## Protection de la nature

- Plantation de plus de **700 arbustes diversifiés** ;
- Aménagement de notre site en **refuge pour oiseaux** (installation de **nichoirs** ; arrachage des espèces invasives) ; nous sommes ainsi devenus en 2011 le **1<sup>er</sup> camping de France officiellement reconnu par la LPO** (Ligue de Protection des Oiseaux)
- Introduction, dans les consommables pour le restaurant, de **produits locaux**, issus de l'**agriculture biologique** ou du **commerce équitable**.
- **subvention de sorties natures** organisées par des guides locaux

Cette démarche concerne toutes les personnes impliquées dans la vie du camping : la direction, le personnel, les fournisseurs et les clients. Chacun à son niveau peut ainsi contribuer à améliorer l'environnement.

L'obtention de l'Ecolabel, aussi importante soit-elle, n'est qu'une étape ; nous continuerons à multiplier nos actions en faveur de la protection de la nature.

Nous nous tenons à votre disposition pour toute question que vous pourriez avoir sur le sujet.

Arnaud & Hervé

